



**HAL**  
open science

## Les fonctions de la famille

Claude Martin

► **To cite this version:**

Claude Martin. Les fonctions de la famille. Les Cahiers français : documents d'actualité, 2004, Familles et politiques familiales, 322, pp. 29-33. halshs-01763199

**HAL Id: halshs-01763199**

**<https://shs.hal.science/halshs-01763199v1>**

Submitted on 10 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Article publié dans *Les Cahiers français*, « Familles et politiques familiales », n°322, septembre-octobre 2004, pp. 29-33**

## **Les fonctions de la famille**

**Claude Martin, Sociologue, Directeur de recherche au CNRS**

Réfléchir aux fonctions que remplit la famille dans la société contemporaine revient en quelque sorte à se demander à quoi sert la famille aujourd'hui et dans quelle mesure ces fonctions ont évolué au fil du temps en interaction avec d'autres institutions, en particulier, avec l'Etat<sup>1</sup>. Les manuels contemporains de sciences économiques et sociales à destination des lycéens évoquent deux fonctions principales de la famille : une fonction économique (transmission des richesses, production et surtout aujourd'hui consommation) et une fonction sociale (socialisation des enfants et solidarité mutuelle). Il en existe bien d'autres : l'accès à une sexualité légitime et reconnue ; la reproduction biologique et le renouvellement des générations ; l'identification sociale des individus ; le soutien face aux risques de l'existence ; la formation morale, éthique, politique et religieuse ; la sociabilité... Mais ce serait sans compter avec d'autres caractéristiques de la vie familiale, moins positives et aux effets non moins puissants : la famille n'est-elle pas aussi l'instance de reproduction des inégalités, qu'elles soient économiques, de santé, de capital social, et la source de nombre de troubles psychiques ?

Là réside une part de l'affrontement idéologique concernant les fonctions de la famille. Pour certains, la famille est le pilier naturel, l'instance première sur laquelle s'appuie toute l'organisation sociale et politique, d'où les risques encourus en cas de recomposition ou

---

<sup>1</sup> . La notion de fonction rappelle aussi la tentation organiciste en sociologie qui présuppose que toute institution a une fonction par rapport à la société dans son ensemble.

d'obsolescence de ses fonctions. Pour d'autres, elle n'est que le miroir du fonctionnement social lui-même, la sphère dans laquelle se répercutent les transformations de la société globale. Comme l'indiquait déjà Jean Stoetzel en 1954 :

« Derrière l'idéal édénique de la famille, se dessine le tableau réel d'un véritable enfer. Mais, par une illusion fort commune, certains esprits projettent l'image idéale sur le passé, ils lui demandent de témoigner, pour je ne sais quel âge d'or, contre les vices de leur temps. *O tempora, o mores*, gémit-on en face des évidences présentes. Et de prétendre, notamment par la loi, ' restaurer les antiques valeurs ' comme si les lois n'étaient pas, au mieux, l'expression positive des normes actuelles. » (Stoetzel, 1954, p. 347).

Notre ambition ne saurait être de produire ici un inventaire à la Prévert des fonctions familiales. Il nous semble plus judicieux de repérer ce qui a ou non changé dans ces fonctions évoquées par les spécialistes de la famille au cours du siècle qui vient de s'écouler. Nous le ferons en nous appuyant sur quelques manuels de sociologie à différentes périodes de notre histoire contemporaine. A première vue, il est tentant de soutenir la thèse d'un changement radical, d'une révolution dans les fonctions de la famille et de faire du présent l'épicentre de cette révolution. Pourtant, à le relire, le diagnostic des pères fondateurs des sciences sociales semble encore d'actualité. Tout se passe comme si ce changement tant de fois annoncé comme une menace et un écueil indépassable, avait fait son œuvre tout au cours du siècle, sans pour autant amenuiser la controverse entre les défenseurs de la famille comme institution de base de la société et les pourfendeurs de cette hypothèse, qui voient en elle la racine de tous les conservatismes. Comme le dit bien François de Singly, « la nostalgie masque momentanément la réalité sans la supprimer » (2003, p. 14). En ce sens, débattre des fonctions de la famille demeure essentiellement un enjeu politique et normatif (Commaille et Martin, 1998).

### ***Le diagnostic des pères fondateurs***

La thématique des fonctions de la famille appartient à l'histoire des sciences sociales. Rappelons qu'un des premiers cours de sociologie, dispensé en France par Emile Durkheim en 1892 dans sa chaire de l'université de Bordeaux, s'intitulait « La famille conjugale »<sup>2</sup> (1921). De fait, pas un manuel de sociologie ou de science sociale du début du 20<sup>ème</sup> siècle n'échappe à cette question. La famille s'impose comme un des premiers objets de la discipline, dont elle s'emploie à retracer l'histoire, les formes et les fonctions, justement. Car,

---

<sup>2</sup>. Ce texte fut publié de manière posthume à l'initiative de Marcel Mauss en 1921.

en effet, évoquer les fonctions de la famille revient à la définir, mieux que ne saurait le faire la description de ses multiples formes et agencements. Les fondateurs des sciences sociales ont ainsi développé une véritable « sociologie domestique », pour reprendre leurs termes (Bouglé et Raffault, 1930), dont l'objectif a consisté à retracer les évolutions des modes d'organisation de la vie privée en les rapportant à celles des fonctions remplies par ce qu'ils s'accordaient à qualifier d'institution.

Pour ces pères fondateurs de la discipline, il ne peut y avoir de famille sans cette dimension institutionnelle, reliant l'individu à la petite et à la grande société. Là réside manifestement une des fonctions premières de la famille. Comme l'écrit Durkheim à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle :

« Pour qu'il y ait famille, il n'est pas nécessaire qu'il y ait cohabitation, et il n'est pas suffisant qu'il y ait consanguinité. Mais il faut de plus qu'il y ait des droits et des devoirs, sanctionnés par la société, et qui unissent les membres dont la famille est composée. En d'autres termes, la famille n'existe qu'autant qu'elle est une institution sociale, à la fois juridique et morale, placée sous la sauvegarde de la collectivité ambiante » (Durkheim, 1896-1897, p. 59-60).

Au-delà de ce premier constat, les auteurs du début du 20<sup>ème</sup> siècle soulignent une fantastique évolution, qui s'apparente à une contraction ou à une condensation progressive. Non seulement les membres de la famille, d'abord très nombreux, auraient diminué progressivement en nombre (la nucléarisation), mais il en serait de même des fonctions remplies par la famille. Si le clan, puis la famille romaine, matrice de l'institution, regroupaient toute une série de fonctions fondamentales : religieuse, judiciaire, économique, morale..., la famille de la modernité les aurait perdues les unes après les autres pour se concentrer sur une fonction essentielle : dispenser l'affection et fabriquer l'individu. C'est déjà thèse de Paul Lapie dans l'ouvrage qu'il publie en 1908 intitulé *La femme dans la famille* :

« La famille était jadis un temple, et l'organisation du service religieux y maintenait l'unité et la hiérarchie. Mais des temples se sont construits en dehors de la famille, et elle a perdu, avec son caractère de secte autonome, l'un des principes de sa discipline. La famille était jadis un Etat, un Etat centralisé et gouverné par un monarque. Mais le véritable Etat, grandissant en dehors d'elle, a fini par s'introduire dans le petit et par destituer son magistrat. La famille était parfois un atelier, mais la grande industrie est en train d'en disperser les membres. La famille est encore un « hôtel » ; mais elle perdra à son tour ce caractère, comme elle a déjà perdu celui qui lui donnait, parmi les institutions sociales, sa plus grande originalité, son caractère pédagogique : la famille n'est plus une école, à peine est-elle une « nursery ». Tous les besoins auxquels elle peut répondre trouvant satisfaction dans la société extérieure, chacun de ses membres doit la quitter. Loin d'être pressés les uns contre les autres et placés sous l'autorité d'un chef, ils sont dispersés et soustraits, tout le jour, à cette autorité par les conditions nouvelles

de la vie religieuse, politique et familiale » (Lapie, 1908, cité par Hesse et Gleyze, 1939, p. 96).

Cette thèse de l'effritement des fonctions traditionnelles de la famille se retrouve aussi dans les manuels de sociologie de la fin des années 1930. On peut à titre d'exemple rapprocher deux manuels publiés respectivement en 1938 et 1939, l'un aux Etats-Unis et l'autre en France (Boettiger, 1938 ; Hesse et Gleyze, 1939).

Dans son manuel intitulé *Fundamentals of sociology*, Boettiger décline ainsi quatre fonctions principales de la famille : « 1/ la réponse aux besoins physiologiques de l'existence (nourriture, abri, chaleur et habits) ; 2/ la perpétuation des traditions éthiques et religieuses ; 3/ la régulation des relations de filiation et 3/ l'élevage, la formation et l'exercice de la discipline sur les enfants ». La première fonction de *care* est justifiée principalement par le caractère dépendant et inachevé de l'enfant humain qui nécessite donc la protection de ses mères et pères, le mariage ayant vocation à stabiliser ce lien pour garantir, au-delà de la fragilité de l'attraction sexuelle, la permanence de cette fonction nourricière. Mais cette première fonction serait en fait envahie par l'Etat qui assure depuis l'entrée dans la modernité ce rôle nourricier pour tous les êtres vulnérables et dépendants. La deuxième fonction de transmission des traditions éthiques et religieuses suivrait le même chemin. Cet auteur fait le constat de l'affaiblissement du rôle de la religion dans la définition des traditions éthiques ; l'Etat et la Constitution américaine jouant un rôle au moins aussi important que la religion de référence. Même constat encore concernant la fonction de régulation des relations de filiation. « Une fois encore, écrit-il, il est évident que les modèles traditionnels se sont dans une large mesure désintégrés. Dans les temps anciens, les parents âgés pouvaient compter sur le fait que leurs enfants s'occuperaient d'eux au moment de leur affaiblissement. Les systèmes publics d'assurance obligatoire couvrant les risques de vieillesse, d'accident, de maladie et d'invalidité ont redistribué les responsabilités qui étaient précédemment concentrées dans la famille. Bien plus, l'Etat a encadré l'autorité des parents de bien des manières comme, par exemple, en assumant le pouvoir de séparer les enfants de leurs parents quand les conditions de vie du ménage sont inacceptables en terme moral ». Seule la dernière fonction d'élevage et d'éducation des enfants semble résister au temps puisque « aucun système d'éducation ou de travail social ne peut remplacer la famille de ce point de vue, tant l'enfant en devenir nécessite la sollicitude bienveillante et l'affection personnelle que seuls les parents sont en position de donner » (extraits, p. 612 à 617).

Dans leur manuel, Hesse et Gleyze font un constat analogue : « La famille n'est d'abord qu'un groupement indifférencié, à fonctions multiples, où les individus n'existent que pour les besoins du groupe, voués, sacrifiés à la perpétuité du culte familial, à la conservation du patrimoine des morts. Petit à petit, du groupe vaste et indifférencié du début se dégage une famille plus restreinte, au sein de laquelle l'individu acquiert plus d'autonomie. En même temps, les fonctions de la famille diminuent en nombre, et en importance : une vie politique, économique, religieuse, morale se développe en dehors d'elle, assurée par d'autres organes, jusqu'à ce qu'elle n'apparaisse plus que comme le refuge sacré où chacun se retrempe dans l'affection de tous, dans une atmosphère de tendresse et de douceur » (p. 96). « La famille, dépouillée de ses fonctions multiples, réduite en nombre, est devenue pour chacun de ses membres un foyer ardent d'amour mutuel, mais aussi une institution impropre à les préparer à la vie complexe de la société présente. L'instruction est désormais une charge ardue, à laquelle doivent se consacrer des spécialistes. Ainsi la famille et l'école ont besoin l'une de l'autre pour cette tâche délicate et grande : préparer une âme, un être, pour la société et pour lui-même. Les parents et les maîtres sont nécessairement appelés à collaborer. Cette collaboration ne sera féconde que s'ils ont le respect les uns des autres, le vif désir de se connaître et de s'entraider. (p. 106) ».

S'il est facile de critiquer aujourd'hui l'évolutionnisme de ces thèses et la candeur de ces évocations enchantées de l'univers familial, on peut néanmoins retenir l'idée que la famille a

progressivement dû partager, voire déléguer ses fonctions à d'autres instances et, tout particulièrement, à l'Etat. On serait ainsi passé d'une vision faisant de la famille la clé de voûte de la société toute entière, à une sorte de privatisation du familial concentré sur une fonction irréductible et « indélégable » : dispenser l'affection. Ce constat n'a plus été remis en cause depuis lors.

### ***La période de l'après-guerre***

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les spécialistes de la famille confirment ce diagnostic d'effritement et de recomposition de ses fonctions traditionnelles. Jean Stoetzel rend compte en 1954 de ces « changements dans les fonctions familiales ». Deux phénomènes caractéristiques de l'entrée dans la modernité auraient contribué à ce bouleversement : le développement du salariat et celui de l'Etat-providence.

« Beaucoup de fonctions traditionnelles ont régressé : fonctions économiques, de production et de consommation ; fonctions religieuses, éducatives, protectrices, sanitaires... La fonction véritablement centrale de la famille, dans toute société, n'est pas tant de mettre au monde des enfants, que de donner le jour à des enfants légitimes, en vue de fixer, sans aucune ambiguïté, pour le corps social, l'identité de chaque individu qui y est admis par sa naissance... Or il semble que cette fonction de la famille régresse dans notre société. Sans doute l'identification généalogique conserve-t-elle toute sa valeur aux yeux de la loi et de l'administration. Mais, dans les relations sociales de fait, le statut d'un individu tend à dépendre de plus en plus de ce qu'il fait et de ce qu'il a, de moins en moins de ce qu'il est ; de ses aptitudes et de ses possessions, bien plus que de ses origines familiales... Les individus ont cessé de voir leur statut défini sur une base familiale, la base de leur statut est devenue professionnelle... Dans presque toutes les familles modernes, le principal responsable économique, et souvent le seul, est le père... Mais du salariat résulte aussi pour lui le développement de sentiments d'irresponsabilité, d'impuissance et d'insécurité. Il ne peut plus se regarder lui-même, comme traditionnellement sa femme et ses enfants le regardent, en maître omnipotent. Le succès ou l'insuccès de sa famille échappent à son pouvoir. Il n'est plus qu'un objet ou un rouage, il subit plus ou moins passivement les circonstances, il n'a plus à calculer ni à faire des plans. Et lorsque la crise et le chômage l'atteignent, sa dégradation devient explicite, son prestige s'anéantit, et cela d'autant plus que sa femme et ses enfants ont peut-être gardé leur emploi... Si la famille travaille au dehors, pour des raisons économiques, et si l'aide ménagère continue de diminuer, ou bien ces tâches devront être exécutées au dehors, ou bien elles le seront à la maison avec des moyens nouveaux, ou encore, et c'est le plus vraisemblable, ces deux phénomènes se produiront conjointement... Les changements qui affectent les fonctions protectrices et formatrices de la famille n'en sont pas moins graves eux aussi... Le système français de la sécurité sociale se substitue donc au rôle de protection financière qui a été traditionnellement celui de la famille, à l'époque où elle se comportait de manière autarcique... L'exercice de la fonction formatrice et éducative, comme celui de la fonction protectrice, s'est également en grande partie déplacé de la famille à d'autres institutions, et notamment à l'Etat » (Stoetzel, 1954 ; extraits p. 349 et suivantes).

Malgré ces transformations cependant, la famille continue d'apparaître irremplaçable ou insubstituable. Les tentatives de collectiviser l'élevage des enfants, comme ce fut le projet du

socialisme en Union soviétique, ont butté sur cette réalité incontournable. D'où ce constat d'Alfred Sauvy (1954) : « La société a quelque peu découvert la nécessité de la fonction familiale et, dans l'incapacité de créer quelque autre organe, a 'restauré' l'ancien, dans les deux sens du mot. Les avant-gardes s'étant fourvoyées, ayant 'oublié' un facteur essentiel, il n'a pas été possible de les suivre » (p. 15).

### ***Les années soixante-dix***

Durant cette période, la sociologie de la famille est le théâtre d'une ardente discussion concernant la thèse de Talcott Parsons, qui est à la fois une théorie des fonctions de la famille, une théorie de la structure de la famille américaine et une théorie des rôles masculins et féminins. Pour Parsons, la famille américaine de l'après-guerre a certes perdu un certain nombre de ses fonctions traditionnelles au profit d'autres institutions, mais ceci pour se spécialiser sur la fonction de support émotionnel de l'individu, pour à la fois socialiser l'enfant, lui transmettre valeurs et normes, et stabiliser la personnalité adulte (Parsons et Bales, 1955). Cette thèse conçoit la famille nucléaire, à forte division des rôles des sexes (rôle instrumental du garçon par identification au père et rôle expressif de la fille par identification à la mère), comme le résultat de ces évolutions et comme le modèle le plus adapté à la société industrielle.

Andrée Michel, auteur d'un manuel de sociologie de la famille qui fera autorité durant les années soixante-dix, porte très haut la critique de cette vision fonctionnaliste. Elle annonce et même appelle de ses vœux d'autres évolutions. Pour Michel, la famille parsonnienne est en dissonance avec les valeurs de la société du moment, et en cela représente la trace de la famille traditionnelle.

« On ne peut pas dire que la famille parsonnienne socialise l'enfant et le jeune aux valeurs de modernité et d'égalité entre les sexes, classes sociales, nations et ethnies. Au contraire, elle se spécialise plutôt dans la transmission à l'enfant et au jeune des valeurs traditionnelles de hiérarchie et d'inégalités entre sexes (en inculquant une éducation différente au garçon et à la fille), entre classes sociales (en transmettant ses privilèges de fortune et de prestige à l'enfant-héritier), entre nations riches et pauvres (en formant très tôt l'enfant au rôle de consommateur exigeant) et entre ethnies (en s'opposant au mariage mixte de l'enfant avec une personne d'une autre culture)... Il est possible que d'autres types de familles, déjà identifiées dans la société d'aujourd'hui, se révéleront plus aptes à remplir ces tâches. Mentionnons ici la famille à double carrière, dans laquelle mari et femme exercent tous deux à égalité le double rôle professionnel et domestique. Bien que cette famille soit encore trop peu répandue pour que l'on observe ses conséquences sur la socialisation de l'enfant, il semble qu'elle sera plus apte que la famille parsonnienne à socialiser garçons et filles de façon égalitaire... On peut donc espérer que le développement de la famille à double carrière constituera un progrès de la fonction socialisante de la famille à l'égard de l'enfant et du jeune » (Michel, 1972, p. 132-133).

## ***Le débat contemporain***

La famille demeure aujourd'hui le giron où se forment les identités, les individualités, sous l'influence des interactions dont elle est le théâtre. En recourant au mythe de Pygmalion, François de Singly (1996) montre comment les parents sont devenus des révélateurs (au sens photographique du terme) du potentiel de l'enfant, en créant des conditions propices à l'actualisation de ce potentiel, d'où l'expression de « famille relationnelle ». Le regard positif sur l'autre, l'exploration des aptitudes de l'enfant dans une grande diversité d'expériences, la négociation avec lui, dans le respect de son individualité et de ses aspirations sont les ingrédients de cette conduite parentale moderne. La responsabilité des parents ne consiste plus à défendre un modèle moral, hiérarchisé, imposé d'en haut, de l'adulte à l'enfant, dictant les conduites à suivre et à respecter, mais à révéler les talents cachés : « La confiance remplace la coercition » (Singly, 1996, p. 116).

Sous cette figure de Pygmalion, on décèle le mécanisme de transformation des liens sociaux : le processus d'individualisation (Beck et Beck-Gernsheim, 2003). Ce qui est en cause, c'est l'abandon de la logique qui avait prévalu jusqu'au milieu de ce siècle pour forger les identités : le respect des règles, des rôles et des prescriptions sociales. L'idéal aujourd'hui est l'auto-définition, non pas une définition de soi par soi seul, mais une construction de soi avec d'autres, choisis pour ce faire.

« L'individualisation est un concept qui décrit une transformation structurelle, sociologique des institutions sociales et de la relation de l'individu à la société... L'individualisation libère les gens des rôles traditionnels et des contraintes de multiples manières. Premièrement, les individus s'émancipent des classes fondées sur le statut. Les classes sociales ont été détraditionnalisées... Deuxièmement, les femmes sont libérées de leur destin statutaire de travailleuse domestique obligée, dépendante d'un mari. La société industrielle était dépendante des positions inégales des hommes et des femmes, mais la modernité ne s'arrête pas à la frontière de la vie familiale. La structure complète des liens familiaux est désormais sous la pression de l'individualisation et une nouvelle famille négociée et provisoire composée de multiples relations – une post-famille - est en train d'émerger. Troisièmement, les anciennes formes et habitudes de travail sont en déclin avec l'émergence des horaires de travail flexibles, du sous-emploi et des délocalisations... Les individus se doivent de développer leurs propres biographies et de les organiser en relation aux autres... Tout ce qui agresse la famille de l'extérieur – par exemple la contradiction entre les demandes du marché du travail et les besoins de relations, ... – se répercute dans la sphère personnelle. Les tensions dans la famille contemporaine sont liées au fait que l'égalisation entre hommes et femmes ne peut advenir dans une structure familiale institutionnelle, qui présuppose leur inégalité. Les conflits dans les relations interpersonnelles apparaissent du fait de l'augmentation des possibilités de choisir... » (Beck, 2003, p. 204).

Ce processus d'individualisation vers laquelle tendent les sociétés post-industrielles n'opère pas également dans tous les milieux sociaux et correspond surtout à l'éthos des couches



moyennes éduquées (Commaille, Martin, 1998). Mais il constitue un horizon qui, pour se généraliser, dépend aussi du rôle que joue l'Etat, comme le rappelle François de Singly.

« Sans la force des liens impersonnels, comment les individus peuvent-ils s'individualiser ? Ainsi comment certains jeunes adultes qui n'ont pas de ressources propres suffisantes peuvent-ils prendre de la distance vis-à-vis du quartier, de leur culture d'origine, de leur famille, du groupe de leurs pairs ? La logique relationnelle, l'attention à autrui, la construction d'une identité personnelle ne peuvent s'imposer que si les hommes et les femmes sont 'pris' aussi dans un réseau de relations impersonnelles. En voulant réduire au minimum les fonctions de l'Etat, le libéralisme économique crée un environnement qui interdit l'individualisation des individus et donc qui favorise, consciemment ou non, le communautarisme, sous le prétexte de lutter contre l'assistance. Les solidarités familiales peuvent être positives mais elles ont l'ambiguïté du don qui crée de la dépendance. Seuls les liens impersonnels permettent le desserrement des liens de dépendance personnelle afin que les relations interindividuelles puissent prendre la forme de relations amoureuses, amicales, affectueuses, fraternelles » (Singly, 2003, p. 239).

Les changements qui affectent la sphère publique avec la crise de l'Etat-providence et des capacités de celui-ci à honorer ses promesses de cohésion sociale réactivent les inquiétudes sur l'évolution des fonctions de la famille. Prenant la mesure de ses limites, l'Etat redécouvre les vertus de la famille, ses fonctions de protection, de solidarité, d'encadrement (Martin, 2002). Dans un contexte de déficit public, il est tentant en effet d'appeler la famille à la rescousse pour se décharger de certains problèmes sociaux qu'on la croît seule apte à endiguer.

Cette tension entre individualisation et appartenance communautaire rappelle les craintes des pères fondateurs. Comme Durkheim en son temps, nos contemporains craignent confusément d'être propulsés vers le chaos de l'individualisme au sens d'un égoïsme. C'est sans doute la raison pour laquelle sont fréquemment évoqués aujourd'hui, non sans quelque arrière-pensée, les fonctions de la famille, le rôle des parents, la solidarité familiale. Les pouvoirs publics se tournent vers la famille pour lui rappeler ses responsabilités, son rôle irremplaçable. On prend la température des liens sociaux primaires, on soupèse les transferts intra-familiaux, on mesure la capacité protectrice de la famille. Ou bien encore, on durcit les obligations alimentaires, on contrôle les pratiques de parentalité, on forme les parents à leur difficile « métier », on les rend responsables des échecs de socialisation. Tous ces débats contemporains rappellent ceux du début du siècle. Nous ne sommes pas sortis de l'ambivalence qui caractérise les propos tenus sur les fonctions de la famille. D'un côté, l'individu individualisé voudrait être toujours plus libre et auto-déterminé, en même temps qu'il craint l'anomie, l'absence de lien, la fin des communautés, au premier rang desquelles la famille.

On peut donc se demander si ce débat récurrent sur les fonctions de la famille n'a pas pour principale fonction de réinstaurer continuellement la famille comme pilier social, comme illusion partagée, comme le suggère Pierre Bourdieu :

« La famille est le produit d'un véritable *travail d'institution*, à la fois rituel et technique, visant à instituer durablement en chacun des membres de l'unité instituée des sentiments propres à assurer *l'intégration* qui est la condition d'existence et de la persistance de cette unité... Ainsi la famille est bien une fiction, un artefact social, une illusion au sens le plus ordinaire du terme, mais une 'illusion bien fondée', parce que, étant produite et reproduite avec la garantie de l'Etat, elle reçoit à chaque moment de l'Etat les moyens d'exister et de subsister » (Bourdieu, 1993, p. 34 et 36).

### **Bibliographie :**

- Beck U. et Beck-Gernsheim E. (2003), *Individualization*. London, Sage.
- Boettiger L. A. (1938), *Fundamentals of Sociology*. New York, Ronald Press Company.
- Bouglé C. et Raffault J. (1930), *Eléments de sociologie. Textes choisis et ordonnés*. Paris, Librairie Félix Alcan.
- Bourdieu P. (1993), « La famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°100, p. 32-36.
- Commaille J. et Martin C. (1998), *Les enjeux politiques de la famille*. Paris, Bayard.
- Durkheim E. (1896-97), « Clan et famille », *L'Année sociologique*, Paris, Alcan, 1<sup>ère</sup> année, cité dans Bouglé et Raffault.
- Durkheim E. (1921), « La famille conjugale », *Revue philosophique*, n°90, repris dans *Textes*, tome 3, Paris, éditions de minuit, 1975.p. 35-49.
- Hesse A., Gleyze A. (1939), *Notions de sociologie appliquée à la morale et à l'éducation*. Paris, Librairie Félix Alcan (Préface de Paul Fauconnet).
- Lapie P. (1908), *La femme dans la famille*. Paris, Doin.
- Martin C. (2002), « Les solidarités familiales : bon ou mauvais objet sociologique ? », in D. Debordeaux et P. Strobel (dir.), *Les solidarités familiales en question*. Paris, LGDJ, p. 41-71.
- Michel A. (1972), *Sociologie de la famille et du mariage*. Paris, PUF.
- Parsons T. & Bales R. (1955), *Family, Socialization and Interaction Process*. Glencoe, Free Press.
- Sauvy A. (1954), « Préface », in R. Prigent (sous la direction), *Renouveau des idées sur la famille*. Paris, INED, « Travaux et documents », Cahier n°18. PUF, p. 9-18.
- Singly F. (de) (1996), *Le soi, le couple et la famille*. Paris, Nathan.
- Singly F. (de) (2003), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Paris, Nathan.

Stoetzel J. (1954), « Les changements dans les fonctions familiales », in R. Prigent (sous la direction), *Renouveau des idées sur la famille*. Paris, INED, « Travaux et documents », Cahier n°18. PUF, p. 343-369.